

## A V I S

La 47<sup>ème</sup> séance du Conseil Municipal se tiendra, en Mairie, dans la salle du Conseil Municipal,  
**le MARDI 17 FEVRIER 2026, à 20 heures 30 précises,**

### **I. AFFAIRES GÉNÉRALES**

- Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 26 décembre 2025

### **II. INTERCOMMUNALITÉ**

- Fonds de concours – Rénovation énergétique bâtiments – Logement de la Butte aux Grès

### **III. FINANCES**

- Débat d'Orientations Budgétaires 2026 – Présentation du rapport
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – Programmation 2026 – Acquisition et installation d'Ecrans Numériques Interactifs (ENI) à l'école de La Roche et à l'école Jacques Prévert
- Autorisation de programme n°7 – Construction d'une cuisine centrale – Mise à jour n°9 et clôture
- Autorisation de programme n°9 – Construction d'un Dojo et d'une salle multi-activités – Mise à jour n°5 et clôture
- Autorisation de programme n°10 – Réhabilitation et extension de l'École élémentaire de La Roche – Mise à jour n°4
- Autorisation de programme n°11 – Restructuration de la plaine sportive – Mise à jour n°2
- Autorisation de programme n°12 – Travaux d'isolation et de réhabilitation du logement communal du Parc de la Butte aux Grès – Mise à jour n°1
- Autorisation de programme n°13 – Révision du PLU – Ouverture
- Autorisation de programme n°14 – Plaine sportive – Phase 2 – Ouverture

### **IV. EDUCATION**

- Adoption de l'avenant n°1 à la convention d'Entente intercommunale relative à la gestion du groupe scolaire Claudine Hermann
- Motion relative à la baisse de la dotation globale de fonctionnement du collège de la Fontaine aux Bergers

### **V. ENVIRONNEMENT**

- Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'acquisition et l'installation de caméras dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages

### **VI. PERSONNEL**

- Bilan des formations 2025 – Plan de formation 2026

### **VII. URBANISME**

- Vente, au profit de CELLNEX France SAS, de la parcelle cadastrée section B n° 1419 de 149 m<sup>2</sup> sise Le Fosse des Trempes à Ollainville

### **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

- Présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2024

Le 11 février 2026

Jean-Michel GIRAudeau, Maire

*girraudieu*



MAIRIE D'OLLAINVILLE • 2, rue de la Mairie 91340 OLLAINVILLE

Tél. : 01 69 26 19 19 • Fax : 01 69 26 19 10 • [www.mairie-ollainville91.fr](http://www.mairie-ollainville91.fr)

Bureaux ouverts : lundi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, mardi de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 20 h, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h